



Ministère de l'Environnement,  
de l'Énergie et de la Mer,  
en charge des Relations  
internationales sur le climat

Ministère de l'Agriculture,  
de l'Agroalimentaire  
et de la Forêt

Ministère du Logement  
et de l'Habitat durable

Ministère de l'Économie,  
de l'Industrie et du Numérique

Paris, le mardi 7 juin 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Ségolène Royal, Stéphane Le Foll, Emmanuelle Cosse et Emmanuel Macron saluent le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « Immeuble à vivre bois »**

Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement et Emmanuelle Cosse, Ministre du Logement et de l'Habitat durable participaient ce mardi 7 juin au lancement, au Pavillon de l'Arsenal, de l'appel à manifestation d'intérêt « Immeuble à vivre bois ».

Porté par ADIVbois, l'Association pour le Développement des Immeubles à Vivre en bois, cette démarche est pilotée par Frank Mathis et Dominique Weber dans le cadre de la solution « Villes Durables » de la Nouvelle France Industrielle. Elle a bénéficié du financement du programme d'investissement d'avenir.

Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) vise à promouvoir la construction d'immeubles en bois de 10 étages et plus. Il apportera notamment un appui technique aux collectivités et maîtres d'ouvrage souhaitant s'investir dans ce type de projets.

L'AMI initié ce jour vise, dans un premier temps, à identifier des sites qui pourraient accueillir ces premiers immeubles en bois. Dès le début de l'année 2017, les territoires retenus pourront solliciter des financements publics et une expertise technique avec l'appui d'ADIVbois et du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture). Ils pourront s'appuyer sur cette expertise pour lancer des concours de maîtrise d'œuvre et initier la construction des projets. Paris, Strasbourg et Saint-Etienne ont déjà annoncé leur intérêt pour cette démarche.

L'utilisation de matériaux bio-sourcés dans la construction et l'exploitation durable des forêts françaises sont au cœur de la stratégie nationale bas-carbone, adoptée en novembre 2015. Elles contribuent à la lutte contre le dérèglement climatique et à la réalisation par la France de ses objectifs de transition énergétique pour la croissance verte. La valorisation des bois feuillus français dans cette dynamique est essentielle à la bonne structuration de la filière bois nationale. Ségolène Royal a confié à l'ADEME le financement de projets innovants pour mobiliser le bois feuillu.

Stéphane Le Foll a déclaré à cette occasion : *"Je suis heureux de participer au lancement de cet appel à manifestation d'intérêt, car le bois est un matériau d'avenir pour la construction, un matériau résolument moderne et dont la France est riche. Derrière le développement de l'habitat bois, c'est l'intégralité de notre secteur forestier qui doit se mobiliser, je sais sa capacité à fournir des matériaux de construction de haute qualité et à gérer intelligemment"*.

Emmanuelle Cosse a, pour sa part, indiqué : *"Cet appel à manifestation d'intérêt a une forte portée symbolique. Il marque un tournant dans le développement de la construction bois que je souhaite promouvoir dans les opérations d'aménagement et d'urbanisme et les écoquartiers de demain. Une filière bois durable et profitable se construit avec l'implication de tous les acteurs et la bonne gestion des ressources naturelles en tête"*.

Retrouvez le communiqué de presse en pièce jointe.

---

**Contact presse :**

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer :	01 40 81 78 31
Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt :	01 49 55 81 99
Ministère du Logement et de l'Habitat durable :	01 44 49 89 13
Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique :	01 53 18 43 36

55 rue Saint-Dominique – 75007 PARIS  
[www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)

---